

**ASSEMBLEE GENERALE  
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)**

**Séance du 29 mars 2017 à LILLE**

Le Président de la SFD, Pierre FONTAINE, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00.

**I. Bilan et Projets de la SFD**

P. Fontaine rappelle les différentes missions de la SFD :

- La diffusion scientifique avec les revues *Diabetes & Metabolism*, *MmM*, le site Internet avec le Coin de la Biblio et les vidéos, le congrès et autres réunions.

Concernant le congrès annuel

- une réflexion est menée avec Colloquium sur les nouvelles modalités d'invitation des participants au congrès
- un contrat a été signé avec Fréquence M pour des plateaux télévisés autour des thèmes du congrès
- une initiative vers les plus jeunes (internes du DES) s'est concrétisée avec la mise en place d'un symposium intergénérationnel
- une discussion est menée avec la FENAREDIAM pour améliorer la participation des libéraux
- une session de DPC est prévue vendredi sur le thème de la prise en charge du diabète de type 2.

Les autres réunions sont :

- la Journée Thématique (JT) qui aura lieu le 15 décembre 2017 à l'Institut Pasteur de Paris sur le thème « Foie et Diabète » en partenariat avec l'AFEF.
- la Journée Education Thérapeutique Diabète (JETD) qui aura lieu le vendredi 19 mai 2017 à l'Institut Pasteur de Paris.
- une réunion à Montréal en 2018, sous la responsabilité de Rémi Rabasa-Lhoret, en partenariat avec la Société Québécoise de Diabétologie sur des thèmes collaboratifs.

Par ailleurs, la SFD a posé sa candidature pour l'organisation du congrès de l'EASD à Paris, avec le soutien de la Région Île de France.

- La recherche, avec les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges et Jean-Luc Smadja, ainsi que la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD).

Concernant les allocations, il est à noter la création de 2 nouvelles allocations, l'une de recherche clinique et l'autre de recherche en éducation thérapeutique. Une réflexion est menée en vue de créer une Allocation SFD/AJD de recherche sur le diabète de type I.

Le projet SFD de cohorte du diabète de type I est en phase de rédaction et de recherche de fonds.

Les relations SFD/FFD/FFRD sont excellentes avec des réunions toutes les 6 semaines afin de travailler en commun, notamment sur l'HDJ et tarification intermédiaire, le remboursement de l'Omnipod et l'analyse continue du glucose.

Concernant le retour de la SFD dans les locaux de la FFD, le Bureau attend les plans et propositions de la FFD pour prendre une décision commune avec la FFRD.

- Les soins de santé avec la HAS, la CNAM, la FFD (AFD), l'AJD, la FENAREDIAM et le SEDMEN.

La SFD s'emploie à la défense de la diabétologie en étant l'interlocuteur des autorités de santé comme la HAS et l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), ainsi qu'à l'organisation des soins en diabétologie avec les DGS-DGOS-ATIH, la CNAM avec l'expérimentation en prévention du diabète de type 2 et le travail sur l'HDJ et la tarification intermédiaire. La SFD participe également aux actions pour l'accès aux thérapeutiques innovantes et mène des actions conjointes avec l'AJD et la FFD.

Un groupe d'experts de la SFD a été créé pour rédiger une prise de position de la SFD sur le traitement médicamenteux du diabète de type 2. Il s'agit de proposer des stratégies thérapeutiques personnalisées selon les situations (âge, risque cardio-vasculaire, insuffisance rénale, etc.) en vue d'en discuter avec la CNAMTS et qu'elles soient reprises par la HAS. L'échéance a été fixée à la fin du mois de mai 2017.

- Le soutien des actions en francophonie avec
  - la Journée SFD/SQD à Montréal,
  - le parrainage de la SFD aux Journées de Diabétologie de l'EHU d'Oran, qui a fêté ses 10 ans en 2017,
  - des courriers aux présidents des associations de diabétologie du Maroc et de Tunisie pour explorer les possibilités de collaboration,
  - les actions de la Commission SFD « Action en Francophonie »,
  - l'augmentation de la notoriété internationale de la SFD, notamment avec l'EASD.
- Les actions de formation avec
  - les référentiels, notamment « Diabète et Anesthésie » et « Lecture de l'analyse continue du glucose »,
  - les JNDES, organisées avec la SFE et peut-être à l'avenir avec la SFN (Société Française de Nutrition),
  - le DPC, Médical et Paramédical, bien que son devenir soit incertain,
  - les autres réunions SFD Paramédical,
  - la revue de formation continue parrainée par la SFD, *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, et dirigée par S. Halimi. Cette revue, de grande qualité, est beaucoup lue en francophonie.

## **2. Elections au Conseil d'Administration**

J-P. Riveline rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Pierre Fontaine, Jean-Pierre Riveline, Evariste Bouenizabila, Lucy Chaillous, Pierre Gourdy, Agnès Hartemann et Ronan Roussel sont sortants du Conseil d'Administration en 2016.

Les postes à pourvoir sont donc au nombre de 6 dans le collège des cliniciens exerçant en hôpital universitaire et de 1 dans le collège des membres non français.

J-P. Riveline présente les candidatures reçues à ce jour :

- dans le collège des **cliniciens exerçant en hôpital universitaire** : Pr Nathalie Jeandidier (CHU Strasbourg) et Pr Charles Thivolet (CHU Lyon)
- dans le collège des **membres non français** : Dr Siméon Pierre Choukem (Douala, Cameroun), Pr Régis Radermecker (Liège, Belgique), Dr Mustapha Zendjabil (Oran, Algérie).

J-P. Riveline reprecise les modalités, à savoir faire acte de candidature, avant la fin du congrès (31 mars 2017), auprès du Secrétariat Permanent de la SFD en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège ils souhaitent postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote. Il rappelle l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans ».

### **3. Modification des statuts**

J-P. Riveline présente les modifications des statuts de la SFD adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration, le 28 mars dernier, et qui concerne les Articles 3 et 4.

L'Article 3 stipule :

L'Association se compose de membres titulaires (personnes physiques ou morales) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité **et (ii) déposer une candidature soutenue par deux membres titulaires de la SFD**. Le Conseil d'Administration examinera annuellement les admissions des nouveaux membres et se réserve le droit de ne pas valider l'adhésion d'un membre dont les conditions d'admission ne seraient pas conformes aux objectifs de la SFD. Les membres de l'Association ne pourront utiliser à des fins commerciales ou publicitaires leur statut de membre de l'Association.

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modification suivante :

L'Association se compose de membres titulaires (personnes physiques ou morales) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité, **(ii) être parrainé(e) par deux membres titulaires de la SFD, à jour de leur cotisation annuelle et (iii) adhérer exclusivement en ligne sur le site Internet de la SFD**. Le Conseil d'Administration examinera annuellement les admissions des nouveaux membres et se réserve le droit de ne pas valider l'adhésion d'un membre dont les conditions d'admission ne seraient pas conformes aux objectifs de la SFD. Les membres de l'Association ne pourront utiliser à des fins commerciales ou publicitaires leur statut de membre de l'Association.

L'Article 4 stipule :

La qualité de membre de l'Association se perd par :

- ✓ la démission ;
- ✓ **la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation, après expiration d'un délai de trois (3) mois courant après l'envoi d'une lettre recommandée réclamant le payement ;**
- ✓ la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications.

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modification suivante :

La qualité de membre de l'Association se perd par :

- ✓ la démission ;
- ✓ **la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ;**
- ✓ la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications.

Concernant la modification de l'Article 3, à la question d'un membre de l'Assemblée Générale sur les pays où l'accès à Internet n'est pas possible et où le papier est le seul support possible, J-P. Riveline indique que, dans ce cas, le Secrétaire Général peut être joint par téléphone.

Concernant la modification de l'Article 4, le Bureau précise que le nombre d'années de non-paiement des cotisations à la SFD exposant à la radiation est stipulé dans le Règlement Intérieur, et non pas dans les statuts. A titre d'information, la radiation intervient après 2 années d'absence de cotisations.

**Les modifications des Articles 3 et 4 des statuts de la SFD sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

#### **4. Rapport d'activité**

Jean-Pierre Riveline, Secrétaire Général de la SFD, présente le rapport moral ou rapport d'activité.

Il commence par rappeler que l'inscription à la SFD est entièrement informatisée, depuis mai 2015, sur le site [sfdiabete.org](http://sfdiabete.org).

La SFD compte actuellement 1 019 membres dont 980 membres titulaires, 39 membres Junior (étudiants et internes) (vs 24 en 2016). Parmi ces derniers, 29 sont des internes ayant participé aux JNDES 2017.

67 nouveaux membres ont été admis depuis le dernier Conseil d'Administration (08/12/2016).

J-P. Riveline présente ensuite :

##### ■ les commissions de la SFD

- *Action en Francophonie*, présidée par Serge HALIMI, qui travaille à l'amélioration de la représentation des collègues non français, et notamment africains, au congrès annuel et à la formations de DES hors de France.
- *Commission ETP*, coordonnée par Helen MOSNIER-PUDAR, qui organise la Journée Education Thérapeutique Diabète (JETD) SFD, a une très forte interaction avec la SFD Paramédical et est à l'origine de l'Allocation de Recherche SFD en ETP.

J-P. Riveline insiste sur le souhait du Bureau d'améliorer la participation des médecins à la JETD et lance un appel à candidature pour l'Allocation de Recherche SFD en ETP pour 2018 ; celle de 2017 n'ayant pu être attribuée.

##### ■ la modernisation du site Internet de la SFD, [sfdiabete.org](http://sfdiabete.org), avec l'adhésion en ligne, le *responsive design*, les captations vidéo des événements SFD, la mise en ligne de tous les référentiels et des séances d'e-learning prévues en 2017.

##### ■ l'écriture des référentiels :

- Rétinopathie : sous presse
- Anesthésie et diabète, avec la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation) : fiches finalisées, article en cours de correction
- Diabète de type I : en cours de relecture
- Glucides : finalisé et en ligne sur le site internet
- Dyslipidémies : finalisé et en ligne sur le site internet
- SAS et Diabète : prévu
- Education à la mise en place de la mesure continue du glucose : article écrit, en cours de correction

##### ■ la composition du Groupe Biblio de la SFD :

Manuel Dolz, *Saint Mandé*  
Bénédicte Gaborit, *Marseille*  
Michael Joubert, *Caen*

Kamel Mohammedi, *Paris*

- les actions en faveur de l'intégration des jeunes avec la gratuité de la cotisation pour les participants aux JNDES et le symposium intergénérationnel du Congrès SFD Lille 2017
- le souhait du Bureau et du Conseil Scientifique de favoriser la recherche clinique avec, notamment le soutien des PHRC et des allocations fléchées « Recherche Clinique » et ETP
- les actions extérieures
  - Sur le dossier « HDJ » : réécriture de la circulaire frontière.
  - Dossier du remboursement de la mesure continue du glucose, aux côtés des patients et des libéraux
  - Dossier concernant la pompe Omnipod  
Suite à l'alerte des autorités sur le côté coûteux de la pompe Omnipod, la SFD a rédigé, en collaboration avec l'AJD et la FFD, des recommandations sur son utilisation raisonnée. Tous les membres de la SFD ont reçu par mail ces recommandations et elles sont consultables sur le site de la SFD.
- la communication  
Samy Hadjadj, Responsable Communication de la SFD a accompli un gros travail avec
  - la collaboration avec Fréquence Médicale
  - une conférence de presse, un article du Figaro, des interviews diverses (notamment France Info)
  - l'interpellation des candidats à l'élection présidentielle 2017 sur leur programme concernant
    - l'accès aux innovations thérapeutiques
    - le financement de la prévention
    - la mise en place d'un parcours de soins amélioré
    - le financement de la recherche, tant clinique que fondamentaleA ce jour, seule l'équipe « En Marche » d'Emmanuel Macron en a accusé réception.
  - les réflexions autour de la communication de la SFD tout au long de l'année
- la création d'une cohorte française de diabète de type I.  
L'objectif principal de ce projet est de constituer une cohorte multicentrique française de diabète de type I servant de base de données pour des études d'ordre :
  - Epidémiologique : étude du lien entre la mortalité, les complications micro et macroangiopathiques, et l'équilibre glycémique et, en particulier, les déterminants des hypoglycémies et de l'instabilité glycémique
  - Pathogénique : La constitution d'une banque biologique (CRB) de sérum, ADN, cellules sanguines pour notamment l'étude du transcriptome et des projets génomiques ainsi que d'autres projets portant sur la physiopathogénie.
  - Médico-économique. connaître les coûts du diabète de type I de la façon la plus précise possible.

Le but est d'inclure 15 000 patients diabétiques de type I, soit 10% de ces patients, pour un suivi régulier sur 10 ans. Le groupe contrôle sera apparié sur l'âge, le sexe et l'IMC.

Dans un premier temps, il sera procédé à une phase pilote avec l'inclusion de 800 patients sur 3 centres afin de montrer la faisabilité du projet et obtenir ainsi des financements par la suite.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

## 5. Conseil Scientifique

B. Vergès, Président du Conseil Scientifique de la SFD, indique que, pour le Congrès SFD Lille 2017, 647 **abstracts** ont été soumis, soit 15% de plus qu'en 2016 (565).

96 ont été acceptés en communication orale (14,84%), 36 en poster discuté (5,56%), 198 en poster affiché (30,60%), 209 en e-poster (32,30%). 108 ont été refusés (16,70%).

50% venaient de France, 36% du Maghreb, 6% d'Afrique (hors Maghreb), 4% d'Europe (hors France), 1% du Canada et 3% d'autres pays.

B. Vergès rappelle les **allocations** proposées par la SFD en 2017 :

■ 10 en partenariat avec l'industrie, soit une de moins qu'en 2016, Ypsomed ayant à nouveau proposé une allocation, alors qu'AstraZeneca et Novartis se retiraient du programme de recherche de la SFD

■ 10 sur ses fonds propres. Les nouveautés sont :

- l'Allocation SFD de Recherche Clinique de 50 000 EUR, pour un ou plusieurs projets de recherche purement clinique, porté par un clinicien représentant une ou plusieurs équipes de diabétologie, travaillant dans un pays francophone
- l'Allocation SFD de Recherche en Education Thérapeutique de 30 000 EUR (éventuellement divisible en fonction des projets), pour un projet de recherche sur l'ETP en diabétologie, afin de développer les connaissances à la fois sur les questions fondamentales et opérationnelles qu'elles soulèvent.

Des Allocations Exceptionnelles peuvent également être ajoutées.

B. Vergès présente ensuite les résultats des Allocations SFD et SFD-Industrie 2017.

Sur 93 dossiers présentés, 22 allocations ont été attribuées, soit 1 de plus en 2016 :

■ 11 allocations de recherche SFD-Industrie ;

■ 2 allocations de Recherche SFD « Jeunes Chercheurs Francophones »

■ 1 allocation SFD de Recherche Francophone

■ 1 allocation SFD de Recherche Clinique (50 000 EUR)

■ 7 allocations exceptionnelles SFD (1 de 39 000 EUR, 1 de 38 000 EUR et 5 de 30 000 EUR)

Le Prix SFD Roger Assan 2017 a été attribué à Philippe Froguel et le Prix SFD Auguste Loubatières 2017 à Bertrand Cariou.

B. Vergès remercie chaleureusement les membres du Conseil Scientifique :

Amar Abderrahmani, *Lille*

Pierre-Yves Benhamou, *Grenoble*

Marie-Aline Charles, *Villejuif*

Miriam Cnop, *Bruxelles*

Béatrice Duly-Bouhanick, *Toulouse*

Christophe Magnan, *Paris*

Président SFD : Pierre FONTAINE, *Lille*

Secrétaire Général de la SFD : Jean-Pierre RIVELINE, *Paris*

Yves Reznik, *Caen*

Jennifer Rieusset, *Lyon*

Ronan Roussel, *Paris*

René Valéro, *Marseille*

Corinne Vigouroux, *Paris*

P-Y. Benhamou, M-A. Charles, M. Cnop et R. Roussel étant sortants à l'issue du Congrès SFD Lille 2017, ils seront remplacés, respectivement, par Sophie Borot (*Besançon*), E. Sobngwi (*Yaoundé*), Emmanuel Disse (*Lyon*), Stéphane Dalle (*Montpellier*).

A propos des allocations de recherche, B. Vergès souligne l'excellent niveau de la majorité des projets de recherche soumis. L'Allocation SFD de Recherche Clinique a donc été attribuée cette année pour la 1<sup>ère</sup> année et sera prorogée. Des efforts sont certainement à faire pour la promotion de l'Allocation ETP.

## 6. Rapport financier

Lyse Bordier, Trésorier de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2016, qu'elle a préparés avec Agnès Sola, Trésorier Adjoint.

Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 33% au-delà). La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes, ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

L. Bordier présente ensuite :

■ **les comptes de trésorerie de l'exercice 2016** en faisant remarquer la diminution de la rémunération des comptes

■ **l'évolution de la trésorerie depuis 2005**, soit une faible réserve en cas de congrès non rentables

■ **les membres et cotisants**

La baisse du nombre de cotisations reçues entre 2012 et 2013 s'explique par l'augmentation du tarif des cotisations ; et celle entre 2014 et 2015 par l'inscription obligatoire et le règlement sur Internet.

Au 31 décembre 2016, 988 membres étaient inscrits, 97 en attente de cotisation et 64 dispensés de cotisation, soit grâce à Grégory Nougaret, une majoration de 19 % par rapport à 2015.

■ **les allocations accordées en 2016 sur les fonds propres de la SFD** pour un montant total de 518 300 EUR

■ **les allocations accordées en 2016 en partenariat avec l'Industrie** pour un montant total de 254 000 EUR

■ **l'évolution des allocations SFD et SFD-Industrie depuis 2008**

L. Bordier indique que, en 2016, le nombre des soutiens et des allocations a été en augmentation par rapport à 2015.

Les allocations et soutiens SFD ont été de 520 000 EUR, les allocations Industrie de 255 000 EUR et le Fond de dotation FFRD de 450 000 EUR ; ce qui représente 60% des dépenses et témoigne de l'intérêt de la SFD pour la recherche en faveur des patients diabétiques.

Le soutien supplémentaire de 300 000 EUR, en 2016, en avance sur le fond de dotation supplémentaire de la FFRD permet de limiter l'Impôt sur les Sociétés et permettra de majorer les allocations à partir de l'an prochain.

Le fond de dotation fourni par la SFD à la FFRD est à ce jour de 1 350 000 EUR et atteindra la somme prévue de 1 500 000 EUR après le dernier versement de 150 000 EUR de mars 2017.

■ **le bilan 2016** avec les recettes (avec un remerciement particulier à Philippe Moulin et CLQ pour le résultat record du Congrès SFD Lyon 2016) et les dépenses (à noter une Réduction d'impôt de 75% par rapport à 2015). Le résultat est excédentaire de 151 520 EUR

■ **les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2017**, avec un remerciement particulier à P. Fontaine et CLQ pour le résultat estimé du Congrès SFD Lille 2017.



■ **les allocations supplémentaires attribuées en 2017 :**

Allocation ETP	30 000 EUR
Allocation Recherche Clinique	50 000 EUR
Recherche Francophone	20 000 EUR
Jeune chercheur Francophone	40 000 EUR
Formation recherche non Français	60 000 EUR (2 x 30 000 EUR)
<b>Total</b>	<b>200 000 EUR</b>

- les **remerciements** à toutes les firmes qui participent au congrès SFD et qui l'aident, par leur soutien, à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2016 et le projet de budget 2017.**

## **7. Fondation**

B. Bauduceau, Trésorier de la FFRD, rappelle que la FFRD est la « fille » de la SFD, qui fête d'ailleurs ses 4 ans, et présente :

- l'état de trésorerie au 31 décembre 2016,
- les ressources en 2016,
- les sommes restant à percevoir en 2016 et versées en 2017,
- l'engagement pour les Bourses à ce jour,
- les dépenses en 2016,
- les ressources prévisionnelles en 2017,
- les dépenses prévisionnelles en 2017,
- le renouvellement des mandats du Conseil d'Administration

Dans le Collège des Fondateurs, proposé par le Bureau de la SFD, Jacques Bringer et Jean-François Gautier ont été tirés au sort et poursuivront leur mandat jusqu'en mars 2019, avec leur accord et celui des Conseils d'Administration de la SFD et de la FFRD. Les autres membres, Bernard Bauduceau et Michel Marre, sont arrivés en fin de mandat et l'ont renouvelé jusqu'en mars 2021 avec leur accord et celui des Conseils d'Administration de la SFD et de la FFRD.

Dans le Collège des Personnes Qualifiées, Martin Buysschaert et Alain-José Sahel ont été tirés au sort et poursuivront leur mandat jusqu'en mars 2019 avec leur accord et celui du Conseil d'Administration de la FFRD. Les autres membres, Eveline Eschwege et Bernard Charbonnel, sont arrivés en fin de mandat et l'ont renouvelé jusqu'en mars 2021 avec leur accord et celui du Conseil d'Administration de la FFRD.

- la composition du Conseil d'Administration
- la composition du Conseil Scientifique

Les membres du dernier tiers renouvelé étant François Pattou, Samy Hadjadj et Romano Regazzi, la composition du Conseil Scientifique est la suivante :

Jean Girard, *Président*  
Christian Boitard, *Vice-président*  
Jean-François Arnal  
Nathalie Delzenne  
Annick Fontbonne  
Samy Hadjadj  
Stéphane Laurent  
Agnès Lehuen  
François Pattou  
Catherine Postic



Bernard Thorens  
Romano Regazzi  
Vincent Rigalleau

■ les bourses 2013, 2014 et 2015

■ les Bourses 2016

Bourse de recherche Clinique : « Réduction de l'insulino-requérance sous myo-inositol dans le diabète gestationnel : une étude multicentrique prospective randomisée contrôlée versus placebo (MYO-GDM study) » de Emmanuel Cosson (Hôpital Jean Verdier, Bondy) - 300 000 EUR sur 3 ans

Bourse de recherche fondamentale : « Régulation spécifique du diabétique de type 2 par le récepteur nucléaire RORalpha » de David Dombrowicz (Institut Pasteur de Lille) – 300 000 EUR sur 3 ans

Bourse de recherche translationnelle : « Décodage d'une signature épigénétique impliquée dans la susceptibilité à développer un diabète de type 2 » de Nicolas Venteclef (Centre de Recherche des Cordeliers, Paris) – 300 000 EUR sur 3 ans.

■ les modalités de l'appel à projets FFRD 2017

Choix de 3 référents extérieurs par projet pour évaluation

Répartition des projets reçus par thème/catégorie (30 mai 2017)

Envoi des projets par thème/catégorie aux 3 référents (juin 2017)

Retour des rapports d'évaluation des référents, avec classement des projets (selon critères) et quelques lignes explicatives (4 septembre 2017)

Envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique - 2 rapporteurs par projet (du 4 au 8 septembre 2017)

Présélection des 5 à 7 meilleurs projets de recherche (2 octobre 2017)

Auditions des candidats et élection des lauréats (6 novembre 2017)

■ ***l'avenir de la FFRD***

L'engagement de l'AFD et des laboratoires s'est terminé en 2015.

Lilly, MSD, Novo Nordisk et Sanofi renouvellent leur soutien chaque année.

AstraZeneca a mis un terme à son engagement.

La SFD et la FFD (AFD) restent nos partenaires.

Des discussions sont en cours avec d'autres sponsors.

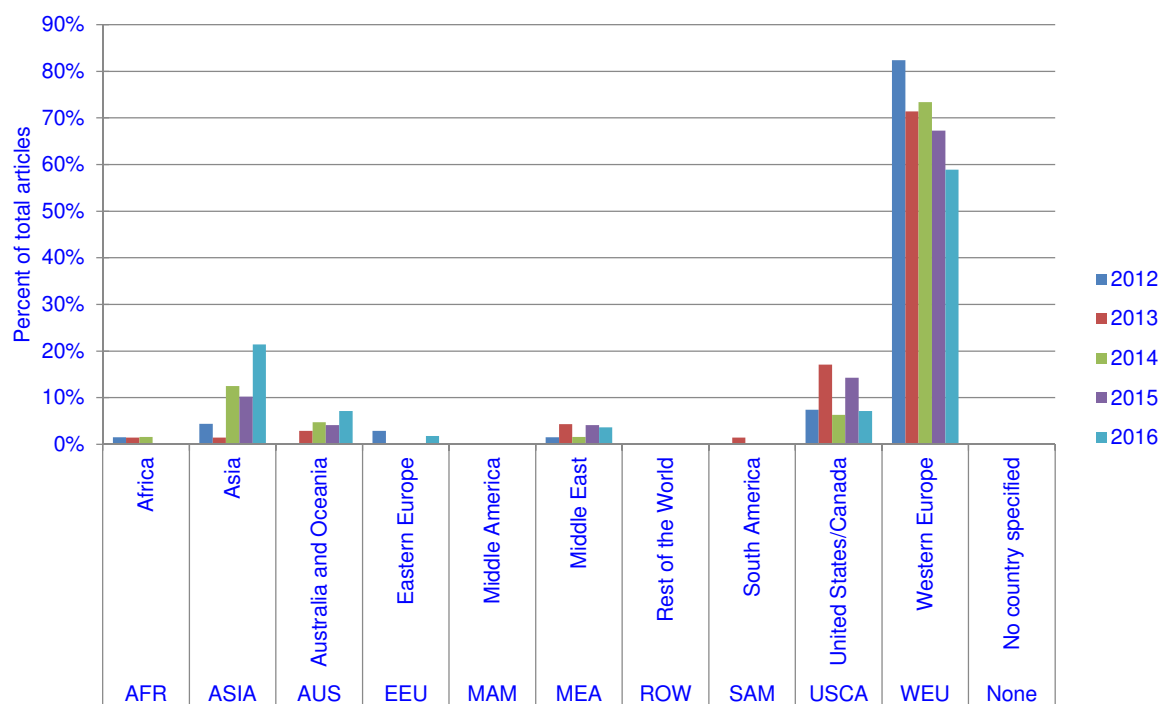
## 8. Diabetes & Metabolism

J-P. Riveline excuse l'absence de F. Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism*, qui lui a confié le soin de présenter :

■ ***la forte augmentation du nombre des articles reçus***

IF	Année	Articles soumis	dont % français	Taux acceptation	dont % français
<b>4.69</b>	<b>2016</b>	<b>671</b>	<b>11%</b>	<b>17%</b>	<b>33%</b>
3.26	2015	571	11%	14%	48%
2.84	2014	435	15%	16%	48%
2.38	2013	287	21%	30%	51%

## ■ l'origine géographique des articles publiés en 2016



## ■ la liste des articles publiés en 2014 et 2015 les plus cités en 2016

Pub. Year	Document Title	Authors	Vol.	Issue	2016
2014	Adipose tissue and adipocyte dysregulation	Lafontan M.	40	1	17
2015	Antidiabetic agents: Potential anti-inflammatory activity beyond glucose control	Scheen A.J., Esser N., Paquot N.	41	3	15
2014	Metabolic effects of SGLT-2 inhibitors beyond increased glucosuria: A review of the clinical evidence	Scheen A.J., Paquot N.	40	6	15
2014	Circadian disruption in the pathogenesis of metabolic syndrome	Maury E., Hong H.K., Bass J.	40	5	15
2014	Effects of glucose-lowering agents on vascular outcomes in type 2 diabetes: A critical reappraisal	Scheen A.J., Charbonnel B.	40	3	15
2015	Endocrine disruptors: New players in the pathophysiology of type 2 diabetes?	Chevalier N., Fenichel P.	41	2	14
2014	Persistent organic pollutants and diabetes: A review of the epidemiological evidence	Magliano D.J., Loh V.H.Y., Harding J.L., Botton J., Shaw J.E.	40	1	13
2015	Type 2 diabetes mellitus in France in 2012: Results from the ObEpi survey	Eschwege E., Basdevant A., Crine A., Moisan C., Charles M.-A.	41	1	12
2014	Adverse effects and safety of SGLT-2 inhibitors	Halimi S., Verges B.	40	6	11
2014	Longitudinal left ventricular strain impairment in type 1 diabetes children and adolescents: A 2D speckle strain imaging study	Labombarda F., Leport M., Morello R., Ribault V., Kauffman D., Brouard J., Pellissier A., Maragnes P., Manrique A., Milliez P., Saloux E.	40	4	11
2015	The impact of hyperfiltration on the diabetic kidney	Premaratne E., Verma S., Ekinci E.I., Theverkalam G., Jerums G., MacIsaac R.J.	41	1	10
2015	Sleep habits and diabetes	Larcher S., Benhamou P.-Y., Pepin J.-L., Borel A.-L.	41	4	8
2015	Frequency and predictors of confirmed hypoglycaemia in type 1 and insulin-treated type 2 diabetes mellitus patients in a real-life setting: Results from the DIALOG study	Cariou B., Fontaine P., Eschwege E., Lievre M., Gouet D., Huet D., Madani S., Lavigne S., Charbonnel B.	41	2	8
2014	Gastrointestinal changes after bariatric surgery	Quercia I., Dutia R., Kotler D.P., Belsley S., Laferrere B.	40	2	8
2014	Maternal diabetes, programming of beta-cell disorders and intergenerational risk of type 2 diabetes	Chavey A., Ah Kioon M.-D., Bailbe D., Movassat J., Portha B.	40	5	8

## ■ le supplément publié en mars 2017, avec le soutien de Novo Nordisk : 5 articles sur « Organ protection with GLP-1 receptor agonists in type 2 diabetes »

En l'absence de **Questions diverses**, P. FONTAINE adresse ses remerciements aux personnes présentes pour leur affluence exceptionnelle surtout à la fin de l'Assemblée Générale ! Il remercie également toutes les personnes qui se sont investies pour faire du Congrès SFD Lille 2017 un succès

et notamment B. Bauduceau, pour sa forte implication, ainsi que les étudiantes du CHRU de Lille et les bénévoles.

P. Fontaine prononce ensuite la clôture de l'Assemblée Générale à 09h00.

**SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE**

Association loi 1901  
Siège social : PARIS  
SIRET : 404995110 00057

**Rapport de gestion du Conseil d'administration**  
A l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars 2017

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2016 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/16	31/12/15
Immobilisations Inc. & Corporelles	43 541	54 655
Immobilisations financières	12 393	17 043
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>55 934</b>	<b>71 698</b>
Avances et acomptes sur commandes	32 917	184 418
Usagers et comptes rattachés	393 715	36 867
Autres créances	139 999	255 718
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 267 344	3 801 542
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>4 833 973</b>	<b>4 278 544</b>
Charges constatées d'avance	180 618	4 203
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 070 525</b>	<b>4 354 445</b>

Bilan Passif	31/12/16	31/12/15
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 389 640	3 026 832
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>151 520</b>	<b>362 808</b>
Ecart de réévaluation	0	0
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>		<b>3 807 669</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>		<b>0</b>
Découverts et concours bancaires	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 753	76 496
Dettes fiscales et sociales	60 000	104 781
Autres dettes	749 198	365 500
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>1 111 336</b>	<b>546 777</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 070 525</b>	<b>4 354 445</b>

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/16	31/12/15
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>2 821 784</b>	<b>3 070 097</b>
Autres achats et charges externes	2 405 622	2 792 595
Impôts, taxes et versements assimilés	2 449	5 801
Salaires et traitements	135 095	124 861
Charges sociales	64 827	61 159
Dotations aux amortissements	19 130	13 283
Autres charges	23 891	21 493
<b>TOTAL Charges</b>	<b>2 656 014</b>	<b>3 019 192</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>170 770</b>	<b>50 905</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>22 108</b>	<b>28 549</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>- 893</b>
Impôts sur les bénéfices	41 357	171 037
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		455 285
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT</b>	<b>151 520</b>	<b>362 808</b>

## **2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

### **2.1 Membres de la SFD**

Le nombre de membres est en amélioration avec 988 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 161 membres sont en attente de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 498 membres.

### **2.2 Revenus de l'association**

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 821 784 € au 31 décembre 2016 contre 3 064 597 € en 2015. Les revenus 2016 sont principalement constitués par :

Congrès de Lyon	2 381 759 €
Symposiums	166 668 €
Subventions	18 5000 €
Journées Thématiques	25 442 €
Cotisations	56 835 €
Abonnement Revues	31 750 €
JETD	37 466 €
Recettes diverses	103 364 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 821 784 €

### **2.3 Congrès de Lyon 2016**

Le congrès 2016 s'est déroulé à Lyon au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Lyon s'élève à 1 345 404 € contre 1 271 494 € pour le congrès 2015 de Bordeaux, celui de Paris (1 082 069 €) et de Montpellier (1 162 010 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2016 comme suit :

<b>Postes</b>	<b>Charges/Dépenses</b>	<b>Produits/Recettes</b>
Locations des espaces	214 711 €	
Prestations techniques	155 389 €	
Installation générale/maintenance	137 634 €	
Editions/brochures	20 653 €	
Site internet	16 985 €	
Promotion du congrès	5 344 €	
Invités/orateurs/bourses	93 695 €	
Frais de personnel	84 152 €	
Restauration/Festivités/Événements	43 870 €	
Prestations congressistes	20 325 €	
Honoraires divers	232 376 €	
Frais bancaires	4 481 €	
Droits d'inscription		686 564 €
Ventes de surface		1 191 375 €
Sponsoring		497 080 €
<b>Total</b>	<b>1 029 616 €</b>	<b>2 375 019 €</b>
<b>Résultat du congrès</b>	<b>1 345 404 €</b>	

#### **2.4 Trésorerie**

Au 31 décembre 2016, l'association dispose d'une trésorerie de 4 267 344 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2015 qui était de 3 801 542 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

#### **2.5 Résultat financier au 31.12.2016**

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 22 108 €, contre 28 549 € en 2015. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

### **3. AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 151 520 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 389 640 € sera donc de 3 541 160 €.

### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

### **5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2016, les mandats du Président, du



Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2017. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint. Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2015 :

Professeur Pierre Fontaine : Président  
Professeur Hélène Hanaire: Vice-Président  
Docteur Jean Pierre Riveline: Secrétaire Général  
Professeur Emmanuel Cosson: Secrétaire Général adjoint  
Professeur Lyse Bordier : Trésorier  
Docteur Agnès Sola : Trésorier adjoint

## **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

## **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2017, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000€.

La somme totale prévue de 1 500 000 € sera atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Cette année, chacun des 37 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique.

Une première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 8 projets. Après une journée d'audition 3 projets de 300 000 euros ont été retenus : un projet de recherche clinique, un de recherche fondamentale et un de recherche translationnelle.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2017 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 20 février 2017

Date limite de dépôt sur le site : 15 mai 2017

Présélection des candidats le 2 Octobre 2017

Audition et sélection des lauréats le 6 Novembre 2017

Deux projets seront sélectionnés : Un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € sur 1 à 3 ans.

#### **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Fait à Paris, le 24 mars 2017



Professeur Lyse Bordier  
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne  
pourrait fonctionner:**

Abbott Diabetes Care  
AMGEN  
AMS  
ANTADIR  
Ascensi Diabetes Care France  
Asten Santé  
AstraZeneca  
Bastide Le Confort Médical  
BD Medical Diabetes Care France  
Cellnovo  
Dinnosanté  
Elivie  
Homeperf  
Impeto Médical  
Isis Diabète  
Johnson & Johnson Diabetes Care Company  
Lilly France  
Linde Homecare France  
LVL Médical  
Medtronic France  
Mellitus Care  
Menarini France  
Merck Santé  
M.S.D. France  
Nestlé HomeCare  
Novartis Pharma  
Novo Nordisk  
Orkyn'  
Owen Mumford  
Pierre Fabre Médicament  
Roche Diabetes Care France  
Sanofi Aventis France  
Les Laboratoires Servier  
Vitalaire  
Ypsomed